

Équipez-vous facilement grâce au LEASING



Rexel Lease



LE LEASING EN QUELQUES MOTS ...

Le leasing est une solution de financement avantageuse pour vous équiper. Le principe est simple : notre partenaire financier met à votre disposition des équipements dès 500 € HT, en contrepartie d'un loyer sur une durée de 13 à 60 mois.

Tous les outillages et équipements professionnels sont concernés : électroportatif, testeurs, consoles, ordinateurs portables, outillage à main, sèche-mains ...

Une démarche simple

en 3 étapes :



Une solution facile à mettre en œuvre,
Rapprochez vous de
votre interlocuteur Rexel habituel
ou envoyez un e-mail à lease@rexel.fr

LES ATOUTS DU LEASING

- 1 Vous choisissez librement :**
vos équipements et les prestations avec votre interlocuteur Rexel
- 2 Vous préservez votre trésorerie :**
 - Un loyer « tout compris ». Le leasing vous permet de financer 100% du prix des équipements + les garanties, assurance bris de matériel possible, ... alors qu'un prêt bancaire est souvent limité à 80% du montant investi.
 - Vous n'avez pas à avancer la TVA qui est répartie sur la durée des loyers.
- 3 Votre capacité d'emprunt est préservée :**
 - Contrairement à un prêt bancaire, les équipements investis et les encours de loyers ne sont pas portés à l'actif / passif de votre bilan.
 - Vous diversifiez vos sources de financement et n'entamez pas votre solvabilité apparente. Pas de caution personnelle ou d'autre type de garantie.
- 4 Vous optimisez votre impôt sur les bénéfices :**
Les loyers sont considérés comme des charges externes et sont déductibles des bénéfices.
- 5 Le leasing est une formule évolutive* :**
Dans certains cas, vous pouvez décider de modifier votre contrat pendant sa durée de vie : ajout ou échange d'équipements, ...
- 6 Vous décidez en fin de contrat :**
 - Vous restituez les équipements
 - Vous renouvelez vos équipements
 - Vous vous portez acquéreur des équipements (si applicable)

Document indicatif.

(*) Tarifs et octroi soumis à l'accord du comité de crédit de notre partenaire financier.